

La Postillonne Omnisports de Longjumeau

Dojo : 25, rue Léontine SOHIER 91160 Longjumeau : polkarate91160@gmail.com

SECTION KARATÉ

Feuille d'inscription de la saison 2021/2022

Inscription ou Réinscription

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité : Poids : N° de licence :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile Portable 1/ 2/

Adresse E-Mail :

Je soussigné(e)

1/ avoir pris connaissance des statuts de l'association (P.O.L.) et m'engage à respecter et à faire respecter à mon enfant ces derniers. 2/ avoir été informé et adhéré à l'assurance de base accidents corporels proposée par la F.F.K.D.A. et pris connaissance des informations relatives à la notice d'assurance et des garanties complémentaires.

Date : Signature :

[Chèque à l'ordre du P.O.L. Section Karaté.](#)

Pour l'association :

Cotisations 2021/2022 : Adultes à partir de 2007 = 170 € - Enfants de 2006 à 2015 = 150 €

Certificat médical : Deux enveloppes timbrées : Licence :

Montant de la cotisation :€ Chèque Espèces

P.O.L. SECTION KARATÉ

Reprise des entraînements à partir du mardi 7 septembre 2021

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) M ou Mme

Autorise mon fils ou ma fille :

Nom : Prénom :né(e) le

A pratiquer le Karaté pour la saison 2021/2022 au club de Longjumeau (P.O.L.).

Les enfants sont uniquement pris en charge par les professeurs aux horaires et lieux des cours (dans le Dojo). Il est donc impératif que les parents respectent ces horaires, particulièrement celles de fin des cours.

Le transport des enfants lors des compétitions est effectué par les parents et est dans tous les cas sous leur responsabilité entière et exclusive.

En cas d'accident, je donne mon autorisation pour que mon enfant reçoive tous soins nécessaires à son état et soit éventuellement hospitalisé.

Nouvelles directives gouvernementales :

Je fournis un certificat médicale je fournis une attestation sur l'honneur après avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé de la FFKDA.

Je suis mineur de moins de 11 ans, je n'ai pas besoin de pass sanitaire.

Je fournirais un pass sanitaire à partir du 1^{er} octobre pour les mineurs de + de 11 ans.

Je fournis un pass sanitaire avec un schéma de vaccination complet pour la saison.

Je fournis un pass sanitaire valable à chaque séance de karaté (test antigénique, test PCR, autotest + code QR validé par un professionnel de santé)

<https://www.ffkarate.fr/le-pass-sanitaire-dans-le-sport/>

J'autorise le club à prendre mon fils / ma fille en photo pour la vie de l'association (affichages, Site internet). oui non

Fait à Longjumeau le : Signature :